

SERVICE DE PORTAGES DE REPAS À DOMICILE

Depuis 2000, le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) propose aux Mauriciens un service de portage de repas à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir 65 ans et plus ou de ne pas pouvoir confectionner ses repas soit même, suite à un handicap chronique ou passager.

Ce service est assuré tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Les repas sont confectionnés par la société (SCOLAREST) qui assure également la restauration scolaire communale et celle du foyer logement « La Roseraie ».

Protégés dans des containers isothermes spéciaux, ils sont portés à domicile entre 11H30 et 12H30 par une personne employée par l'ADAPA.

Le coût du repas est de 7,80 € (Sept Euros 80 centimes) payable à réception d'une facture mensuelle établie par le C.C.A.S.

Pour plus de renseignements et pour toute inscription bien vouloir joindre Mme Millet (secrétaire du C.C.A.S) du lundi au jeudi, au 04.78.55.14.08.

RAPPEL : INSCRIPTIONS COLIS DE NOËL 2011

Les Mauriciens ou Mauriciennes de 65 ans et plus (âge au 31.12.2011) qui désirent bénéficier du colis de Noël 2011 doivent impérativement se faire inscrire en Mairie avant le 15 octobre 2011 (Coupon d'inscription joint aux Echos du mois de septembre 2011 ou disponible à l'accueil de la Mairie). Le colis peut être porté à domicile si le bénéficiaire en fait la demande.

Les inscriptions au repas du 14.01.2012 sont possibles jusqu'au 05.01.2012.

Pour les personnes non inscrites en 2010, bien vouloir joindre un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau...).

Inscription des résidents (tes) de la Roseraie et des Mimosas : les établissements seront contactés directement.

Ramassage des encombrants

À Saint-Maurice de Beynost, le ramassage des encombrants s'effectuera le mercredi 19 octobre durant la journée. Vous devez les déposer la veille au soir.

Fête de la Saint Martin

Les activités artisanales de la Côtère seront présentes lors de la 2^{ème} édition du village des artisans, Place du marché à Miribel, le samedi 5 novembre de 9 h à 17 h.

EMPLOI : UN DEUXIÈME FORUM À MONTLUEL !

Il se tiendra le jeudi 29 septembre prochain à la salle polyvalente de Montluel située 120, cours de la Portelle. , les entreprises se rendent à nouveau disponibles pour venir à la rencontre des demandeurs d'emplois. Entrepreneurs et demandeurs d'emploi seront directement mis en relation à l'occasion d'entretiens individuels.

Les sociétés de BTP et services seront présentes le matin de 9h00 à 12h00. Quant aux industries, elles recevront les demandeurs d'emploi de 13h00 à 16h00.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Maison pour l'Emploi :

450 faubourg de Lyon Tél : 04 78 06 12 07 maison-emploi@ville-montluel.fr

Ont participé à ce journal :

- Patricia Bresson
- Catherine Briday
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Alexandre Ghuyzen
- Madeleine Josserand
- J-Claude Lazzaroni
- Les jeunes reporters
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Anne Pinel Brizard
- Yves Roux
- Christian Trillaux
- Robert Turgis

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
 Directeur de publication: Pierre GOUBET
 Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
 mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Tel. 04 78 55 14 08
 e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
 http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
 Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
 Le samedi :

AGENDA

Sam 8 : vente de brioches, ADAPEI, organisé par le CCAS, place du marché

Sam 8 et dim 9 : festival de danses organisé par CLARA, salle des Fêtes, 20 h

Sam 15 : soirée « retrouvailles », salle des Fêtes, 19h30, organisée par Faraway 01

Sam 22 : Compétition de boxe française, salle des Fêtes

ÉTAT CIVIL

Naissances
 Wassim MABCHOUR, 1er septembre
 Zoé PINAULT, 4 septembre
 Giuliana ANTONIOLLI, 8 septembre

Mariage
 Isabelle SENECA et Jocelyn DEBOST, le 24 septembre

Décès
 Claudia PERRIER, veuve THENOT, 3 septembre
 Frida FRIDRICH, veuve TATRY, 12 septembre



PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- * 8 oct : Pierre Commarmot Adjoint à l'urbanisme
- * 15 oct : Pierre Goubet Maire
- * 22 oct : Robert Roche Adjoint aux sports et associations
- * 29 oct : Eveline Guillet Adjointe à la voirie



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



ÉDITO

Raz de marée sur Lilô ! Non, ce n'est pas le titre d'un nouveau film catastrophe, mais le résultat des inscriptions au centre aquatique de la Côtère lors du forum des Mauriciens. Ce jour-là, près de 250 nouveaux inscrits sont venus grossir les rangs des habitants de la Côtère qui attendent impatiemment le 7 novembre, jour d'ouverture au public ! Aujourd'hui, plus de 1200 sont préinscrites pour participer aux activités du centre. Chaque jour, 50 personnes appellent le standard de la société de gestion de Lilô afin de retenir une place dans notre centre. Le phénomène, de l'avis des professionnels en charge de la gestion, est exceptionnel par son ampleur. Nous qui avons porté, muri et enfin réalisé cet équipement ne sommes pas surpris tant l'attente était forte et ancienne. N'oublions pas les scolaires dont plus de 100 classes des 2 communautés de communes viendront pratiquer la natation dès son ouverture. Un succès donc, de nature à convaincre les plus sceptiques, qui n'en doutons pas seront parmi les premiers à reconnaître le caractère indispensable de cette construction pour nos concitoyens.
 Pierre Goubet

FORUM DES MAURICIENS : UNE VRAIE RÉUSSITE



Des préparatifs dans la bonne humeur... avec la participation des services techniques, de la Direction enfance jeunesse, de certains élus et partenaires ...

Le jour J : la participation active des adjoints et conseillers de la commune, une implication massive des associations de Saint-Maurice-de-Beynost et de la CCMP, des services de la ville en lien avec le public et de l'école maternelle...

Une ambiance chaleureuse, de la bonne humeur pour que ce premier Forum des Mauriciens permette aux habitants et aux nouveaux arrivants de mieux connaître la multitude d'activités proposées à Saint-Maurice-de-Beynost. Tout ceci dans le cadre prestigieux du parc de la Sathonette avec une ambiance 1900 pour faire le lien avec les Journées Européennes du Patrimoine...



Franchement quoi de mieux !

SOMMAIRE

- Et pendant ce temps à la mairie**
- CR du conseil du 15 septembre
 - Un défibrillateur
 - Bilan du plan canicule
 - Travaux aux maisons Gutton
 - Site Internet
 - Plan Local d'Urbanisme

- Ça bouge à Saint-Maurice**
- Les Echos de la cantine
 - Atelier compost
 - La Satho
 - La cantine en 4 clics
 - La Roseraie
 - Café théâtre
 - La boulangerie

- Du côté des associations**
- Quoi de neuf à la bibliothèque
 - Une nouvelle association
 - La Mauricienne à l'honneur
 - Reprise au Club Amitié Loisirs

- Vie pratique**
- Service de portage de repas à domicile
 - Inscriptions colis de Noël
 - Ramassage des encombrants
 - Fête de la Saint-Martin
 - Forum emploi à Montluel

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2011

Prochain Conseil Municipal :
Jeudi 6 octobre 2011,
À 20 h 30.

Rapports 2010 sur le prix et la qualité du service des services délégués.

- Service de l'assainissement.
- Mme Guillet, rapporteur, informe l'assemblée des principaux éléments du rapport 2010, marqué notamment par la passation de la nouvelle délégation de service public. Les principaux faits marquants à noter sont :
- Mise en conformité des parties privées et publiques de l'ensemble de l'assainissement sur l'ensemble des cités.
 - Révisions des différents postes de relevage.
 - Équiper les postes de débitmètres pour traquer les eaux parasites.
- Le conseil donne acte de cette communication.

Permanences de Mme Lydie Pons, adjointe aux affaires sociales :

Jeudi 6 octobre 2011
et lundi 17 octobre 2011
de 14 h à 15 h 30

M. Resta, rapporteur, informe l'assemblée des principaux éléments du rapport. L'économie globale du marché est respectée. Malgré tout, la qualité gustative des repas est remise en cause, principalement sur le restaurant scolaire de la Sathonette. La charge « personnel », la sécurité, les charges dévolues au prestataire... sont respectées. La traçabilité du nettoyage est mal réalisée car le cahier dévolu n'est pas rempli régulièrement. Au niveau des comptes financiers : le prestataire perd de l'argent sur la délégation de service (environ 38 000 euros) mais le prix de l'assiette est inférieur à celui énoncé surtout au niveau du restaurant scolaire de la Sathonette. Un avenant est en négociation pour finir l'année scolaire et ainsi éviter de changer de prestataire en cours d'année scolaire.

Le conseil donne acte de cette communication.

Urbanisme.

- Enquête publique : avis sur les chasses de la retenue de Verbois.
- Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur l'enquête publique des chasses de la retenue de Verbois. Environ 350 000 m³/an de sédiments sont déversés par l'Arve, le total de la chasse serait de 1 à 1,8 Million de mètre cube. Elle ne concerne pas les gavions mais les éléments fins. La chasse serait étalée sur 48 heures à Verbois, mais plus en aval.

- Déclassement du domaine public chemin piétonnier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déclasser du domaine public le chemin piétonnier longeant le tenant des maisons Gutton, son emplacement étant situé à l'endroit des constructions à venir.

Ce chemin sera recréé à l'identique à proximité immédiate du pont Maurice Cusin.

Personnel : comité technique paritaire.

Pour les collectivités comptant plus de 50 agents, il convient de créer un CTP propre (en dessous de ce seuil, c'est le CTP du centre de gestion de l'Ain qui est compétent). L'EAJE (« crèche ») venant d'être intégré au service enfance, la collectivité est maintenant dans ce cas. Le CTP est un organisme paritaire qui donne un avis sur les questions relatives aux services et à leurs fonctionnements, à l'organisation et aux conditions du travail, à la formation des agents.

A l'unanimité, le conseil municipal fixe le nombre de représentants de la collectivité et du personnel à 4 titulaires et 4 suppléants pour chaque collège (soit au total 8 personnes pour la collectivité et 8 pour les agents) et désigne, pour représenter la collectivité, ainsi qu'il suit les personnes membres du Comité technique à venir : titulaires : Jean-Claude Lazzaroni, Gilles Vialland, Robert Resta, Le directeur général des services ; suppléants : Marc Micoud, Pierre Goubet, Françoise Roy, Robert Roche.

Des élections internes interviendront prochainement pour désigner les représentants des agents.

Communauté de communes.

- Commission intercommunale des impôts directs.
- L'article 34 de la 4^{ème} loi de finances rectificative pour 2010 a rendu obligatoire au 1^{er} janvier 2012 la création des commissions intercommunales des impôts directs pour les EPCI levant l'ancienne TPU. Cette commission composée de 20 commissaires se substituera aux commissions communales de chaque commune membre en ce qui concerne l'évaluation des locaux commerciaux, les biens divers et établissements industriels. Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les titulaires et suppléants suivants : titulaires : Claude Charton, Gilles Vialland, Jean-François Pernot ; suppléants : Robert Resta, Jean-Claude Lazzaroni, Jean Roy.

- Approbation modification attribution de compensation suite à transfert de charges.

Le terrain d'honneur et ses équipements (les normes actuelles sont respectées), la voirie du Forum des sports ont été transférés à la CCMP. La charge transférée va être déduite de l'attribution de compensation versée à la commune puisque la CCMP assumera dorénavant ces charges.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées a estimé, sur proposition de la commune, à 25 000 euros ce montant. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette estimation.

Questions et informations diverses.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu ce jour plusieurs habitants du quartier des Folliets qui viennent de constituer une association pour permettre de comprendre les différentes instances, les différents partenaires, etc... intervenants sur le quartier. Il conviendra d'accompagner cette association naissante par une subvention de fonctionnement sur le budget 2012, et il sera possible d'intégrer l'espace Jacques Brel selon le règlement en vigueur.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Ce mois-ci les nouveautés sont signées Bibliobus de la bibliothèque départementale du Conseil Général. Ce service gère les bibliothèques de proximité mettant à disposition livres, mais aussi expositions et malles pour enfant. Nous avons en dépôt 900 ouvrages qui sont échangés deux fois par an. Mardi 27 Septembre le bibliobus était à Saint-Maurice pour trois heures. Avec Joëlle Nicolai, la bibliothécaire qui supervise le sud du département, nous avons mis en réserve des livres, des documentaires, des romans et des albums sur le thème de notre exposition de la rentrée « La route de la Soie ».



Parmi les ouvrages choisis pour nos lecteurs :

- des Bandes dessinées adultes : « Jérôme d'Alphagraphe » de Nyloo, « L'enfant de l'orage » de Bichebois et Poli, « Le Curé » de De Metter.
- plus de 80 romans échangés : « Le rucher du père Voirnot » de Frédérique Volot, « Le polygame solitaire » de Brady Udal, « L'annonce » Marie hélèbe Lafon, « Un homme ébranlé » de Pascale Kramer, « Un pont, un effondrement » de Vitaliano Trévisan, « Port Munco » de Patrick Mac Grath.
- nous avons aussi des nouvelles : « La rose de Blida » de Yasmina Khadra.
- des récits : « Mère épuisée » de Stéphanie Allenou.

Pour les jeunes, le renouvellement des BD et de nouveaux albums sont en rayon.

Des rayons qui seront plus nombreux en octobre puisque les nouvelles étagères seront montées par Robert et Raymond puis garnies par toute l'équipe.

Exposition : « La Route de la Soie ».

Du 12 octobre au 10 novembre, la bibliothèque prend les chemins de l'aventure et vous invite à suivre la caravane des aventuriers à travers l'Asie Centrale de l'Empire Romain à l'Empire de Chine sans oublier les Mongols, les Perses ou les Grecs. Route de la Soie, mais aussi celle de Marco Polo ou d'Alexandre Le Grand, route du Bouddhisme, souvent route impériale avant d'être celle de la Croisière Citroën. Aujourd'hui route des oléoducs et des nationalismes. Une exposition complète pédagogique et ludique, doublée d'une exposition d'ouvrages réalisés par l'atelier de peinture sur soie du Centre. La bibliothèque propose des ouvrages de littérature contemporaine d'auteurs d'Asie Centrale et de Chine, des livres d'art et une découverte des Contes du pays des Dragons.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION À SAINT-MAURICE



Elle est composée de A. Mecheri, J. Iascone, L. Terrien, R. et G. Perrot et B. Ulman. Elle se propose de défendre les intérêts de locataires DYNACITÉ et SEMCODA aux Folliets (50 % des logements sont locatifs). Cette association tiendra son assemblée générale très prochainement. Elle est ouverte

à toutes personnes habitant les Folliets.

MAURICIENNE A L'HONNEUR

Ce dernier vendredi 16 septembre, la Fédération Internationale de motocyclisme organisait, à Tolmezzo dans le nord est de l'Italie, la finale du Championnat du Monde de Trial Moto Féminin.

A l'issue de cette dernière manche, Sandrine Juffet montait sur la 3^{ème} marche du Podium. Pour ce résultat obtenu grâce à un travail continu, avec beaucoup de ténacité, Sandrine mérite bien notre admiration et nos félicitations.



LE CLUB AMITIÉ LOISIRS, C'EST LA REPRISE !

Après la fermeture estivale, le Club a repris ses activités hebdomadaires le 16 Aout.

Dès le 17 septembre, nous participons au Forum des Mauriciens organisé par la municipalité, avec les autres associations. En parallèle, nous proposons notre vide greniers annuel.

Les activités suivantes sont déjà planifiées :

Le lundi 3 Octobre, randonnée de 10 km à Chalamont, départ du Club à 9 heures. Le vendredi 7 Octobre, concours de coinche à la salle des fêtes, 14 heures. Une randonnée avec itinéraire différent à définir, sera organisée chaque mois.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal a voté la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme); il est peut-être bon d'expliquer en quelques mots simples de quoi il s'agit.

Commençons par les idées générales : le PLU est à la base un document politique au sens noble du terme. En effet, il est l'expression d'un processus assez long de réflexion, de concertation et d'élaboration. Ce processus produit plusieurs documents, dont la somme s'appelle 'PLU'.

Le plus important peut-être, celui qui résume ces choix d'urbanisme, se nomme PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable. C'est un exposé du projet de vie de la commune, il décrit les objectifs d'urbanisme, de logement, de déplacements urbains, de mise en valeur des espaces, de lutte contre l'étalement urbain, de la préservation des ressources, etc... On comprend bien que ce document ne doit pas être rédigé sans une réflexion largement ouverte à tous, et avec l'appui de professionnels : il engage la commune pour une très longue durée.

Une autre partie importante, et beaucoup plus connue des bâtisseurs, est le zonage et ses règlements. La commune a une histoire, des paysages et des quartiers ; on a défini des zones de cohérence au sein desquelles un même type d'habitat est identifié ou souhaité. En découle donc un ensemble de règles par zones afin de garantir une certaine cohérence entre l'ancien (l'existant) et les futures constructions. Voilà pourquoi certaines constructions sont autorisées ou non selon leur emplacement.

Mais un certain nombre d'autres contraintes s'ajoute : notre politique communale de logement par exemple ne peut pas contredire le PLH (Programme Local de l'Habitat) intercommunal. Le PLH comporte une partie diagnostic de l'existant, et une partie décisionnelle qui fixe des objectifs pour au moins 5 ans : où et comment répartir les différents types d'habitat et évaluation de la politique mise en place, par exemple. Ce document est produit par la CCMP (Communauté de Commune) qui en a reçu la compétence.

De même, le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) régional doit être respecté...

Au delà de ces sigles technocratiques un peu repoussants, le travail qui va être mené repose sur plusieurs piliers :

- la loi : réviser un PLU est un travail sérieusement encadré. Nous devons bien sûr nous y conformer avec rigueur.
- la confiance : le mandat des élus donne la légitimité de définir des orientations à la commune, mais ils doivent en rendre compte auprès des habitants. Et le résultat est accepté par tous, c'est la démocratie locale participative (la vraie!).
- la concertation : personne ne détient la vérité, mais on se doit de trouver un équilibre entre tous les points de vue. Un gros propriétaire foncier n'aura pas les mêmes intérêts qu'un locataire de logement social ; pourtant chacun peut apporter son éclairage au débat, et il doit être pris en compte. A ce titre, outre les obligations légales d'une future enquête publique, un cahier est disponible en mairie pour y déposer des remarques. De plus, le service urbanisme et l' élu en charge de l'urbanisme sont à votre disposition pour vous communiquer des renseignements ou vous recevoir.

Nous vous tiendrons régulièrement informés du déroulement de cette révision (qui va s'étaler sur environ 2 ans, délais administratifs obligent!). S'il ne faut retenir qu'une seule chose de ce processus, c'est que le souci premier de l'équipe municipale est de préserver un avenir aussi ouvert que possible à la commune : nous y vivons tous, et nous l'aimons comme vous.

Pierre Commarmot

DES « TRANSFO » COLORÉS

Les riverains de l'avenue du Mas Rolland et du stade Denis Papin ont pu constater une modification dans leur paysage.



Les transformateurs EDF ont quitté leur couleur uniforme pour des fresques très colorées.



L'association de graphistes urbains ont repeint ces 2 cubes avec une fresque sur le thème du sport pour le « transfo » Denis Papin et sur le thème des travaux des champs pour celui du Mas Rolland. Pour réaliser ces travaux, 2 jeunes de la commune ont été recrutés pour assister, dans la réalisation, les graphistes professionnels. Le résultat est très encourageant. Dans l'avenir d'autres transformateurs pourraient voir leurs murs se couvrir de scènes attrayantes.

UN DÉFIBRILLATEUR À LA PHARMACIE DE LA CÔTIÈRE

En France, l'arrêt cardiaque est responsable de 60 000 décès par an. Dans notre département il y en a en moyenne deux par jour. Il s'agit de la seconde cause de mortalité après le cancer. Un arrêt cardiaque est dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur, le plus fréquemment associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire. Les impulsions électriques du cœur deviennent subitement chaotiques, les cellules musculaires ne sont plus synchronisées, cela provoque l'arrêt soudain de la fonction de pompe du cœur. La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable.

Le seul traitement est la défibrillation. La défibrillation est un choc électrique pour re-synchroniser l'activité électrique du cœur. L'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque de la victime et délivre un choc si nécessaire. Les défibrillateurs automatisés sont aujourd'hui accessibles à tous, car très simples à utiliser, en toute sécurité et en tous lieux. Le facteur temps est essentiel pour la survie des malades, une minute de perdue c'est 10% de chance de survie en moins d'où l'importance d'avoir des appareils de proximité.

La commune a décidé d'acquérir deux défibrillateurs, un pour les pompiers et un autre qui a été installé à la Pharmacie de la côtière. Le choix de ce site a été décidé pour plusieurs raisons. La pharmacie est un lieu bien identifié par les habitants comme un lieu de compétence en santé : c'est là qu'on vient chercher ses médicaments, prendre sa tension, demander un conseil. De plus la pharmacie occupe une position centrale, bien visible dans la commune et proche des différents médecins. Elle est ouverte une grande partie de la journée (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h15 et le samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h (téléphone 04 78 55 14 06) . En dehors de ces heures d'ouverture il faut appeler les pompiers (au 18), ceux du centre d'intervention de Miribel sont déjà équipés et nos pompiers le sont désormais.



BILAN PLAN CANICULE 2011

Différentes mesures de prévention et de vigilance en direction des personnes âgées, handicapées, malades ou fragiles

Cet été, le plan canicule a été reconduit du 1^{er} juin au 31 août. Seuls les niveaux « 1 » (veille sanitaire) et « 2 » (mise en garde et alerte) ont été activés par la Préfecture de l'Ain. À plusieurs reprises, des conseils pour affronter la canicule ainsi qu'une information sur la possibilité de s'inscrire sur le registre canicule 2011 ont donc été donnés à la population Mauricienne. Les services compétents de l'Etat ont contacté directement les établissements d'hébergements pour personnes âgées, les services d'aide à domicile, les structures d'accueil de jeunes enfants...

Cette année, dix personnes (13 en 2010) se sont inscrites ou ont été inscrites sur le registre canicule 2011: 8 femmes et 2 hommes. Lors du déclenchement de l'alerte niveau 2, certaines personnes âgées vivant seules à domicile ou bénéficiant du portage de repas ont été contactées par la secrétaire du C.C.A.S, la police municipale ou une bénévole.

DÉBUT DES TRAVAUX AUX MAISONS GUTTON



LINEA-Construction entame les travaux préliminaires à la construction de la résidence de 34 appartements (du T1 au T5) et 6 locaux commerciaux qui prendra la place des 3 maisons Gutton.

L'entreprise procède actuellement au déplacement du chemin piétons (notre photo), puis elle démolira les maisons - le cèdre sera conservé - avant d'attaquer la construction proprement dite pour une livraison des logements à l'été 2013.

POINTE DE TRAFIC SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE !

Depuis sa rénovation en décembre 2010, le site internet de la commune (www.saint-maurice-de-beynost.fr) est consulté à un rythme de croisière de 700 à 1500 pages lues par semaine (1185, en moyenne).

Or, depuis fin août, la consultation dépasse les 1500 pages par semaine ; elle a atteint un maximum de 2460 pages pendant la semaine du 3 au 9 septembre, puis s'est maintenue à 2390 la semaine suivante.

Comment expliquer cette audience exceptionnelle ?

L'analyse des pages les plus consultées pendant ces deux semaines montre deux centres d'intérêt :

la rentrée : vous avez été très nombreux à rechercher de l'information sur l'école, l'accueil des enfants et la cantine, mais aussi sur les loisirs (Centre Jacques Brel, Centre Marcel Cochet), la vie associative et sportive, le Forum des Mauriciens, **l'effet « LILÔ »** : le nouveau centre nautique de la C.C.M.P. représente, à lui seul, une demande sur cinq, ce qui montre clairement les centres d'intérêt de la population. Le site de la commune relaie ces demandes vers le site de LILÔ où vous pouvez vous informer sur les horaires et les tarifs des différentes activités.

La bonne fréquentation du site est gratifiante pour l'équipe de bénévoles et d'employés communaux qui le fait vivre. Elle montre que, en apportant une information complémentaire de celle fournie par notre journal « Les Échos », le site répond bien aux attentes de la population.

« LES ECHOS DE LA CANTINE »*

Pour l'année scolaire 2011/2012, La Direction Enfance Jeunesse propose aux enfants du Restaurant Scolaire pendant le Temps Méridien des ateliers à thème. Les enfants ont le libre choix de s'inscrire ou non. Perles, compost, chorale, danse, bricolage, tir à l'arc, ping-pong, diversité et souplesse d'organisation sont à l'ordre du jour. Une animatrice du service tmp-als conduit l'atelier avec ou non un intervenant extérieur.

C'est dans ce cadre que fonctionne l'atelier journalisme avec Sabrina en collaboration avec la Bibliothèque du Centre Marcel Cochet. Les enfants sont répartis en deux

services pour déjeuner il ya donc deux ateliers journalisme complètement différents. Pour les plus jeunes : vivacité, imagination et flashes info rapide.

Pour les plus grands : un vrai atelier structuré objectif écrire et informer dans les Echos avec conférence de rédaction le 1^{er} lundi du mois choix des sujets de reportages qui sont réalisés durant toute la semaine, puis lundi rédaction et mise en forme, dépôt des articles le dernier lundi du mois pour la mise en page aux Echos. « Nous avons choisi cet atelier parce qu'on veut partager ce que nous faisons à la Sathonette et que nous avons des choses à dire. »

Les reporters sont soumis aux mêmes contraintes que les autres : place limitée, délais à respecter, vérifications des informations. Ce sont eux qui choisiront les thèmes, la façon de les traiter.

Ces lignes de présentation seront les seules écrites par les animatrices pendant l'année scolaire durée prévue pour l'atelier.

*Le titre de la chronique a été choisi par les jeunes reporters pour eux le restaurant scolaire sera toujours « la cantine ».



En bas : Inès, Julie, Manon, Célia, Killiane. En haut : Sabrina et Iseline

ATELIER COMPOST

Le compost c'est avec Bérengère et Juliette l'ambassadrice du tri de la CCMP.



Le compost c'est une grosse boîte où on laisse pourrir les produits naturels : épluchures, coquilles d'œufs, fruits et légumes pourris. C'est un pourrissoir

avec des vers et des asticots dedans. Nous allons remplir la boîte jusqu'aux vacances de la Toussaint puis nous observerons son évolution et à la fin de l'année nous présenterons un bilan avec exposition. Quand vous jetez vos déchets, pensez que : une couche culotte met 500 ans à se dégrader, une allumette 6 mois, le coton de 1 à 5 mois, le papier d e 2 à 5 mois, un habit en laine 1 à 3 ans, une carte bancaire 1000 ans.

LA SATHO, MANOIR DE NOS RÊVES

La Sathonette, c'est leur manoir à eux, le pays des fées et des dragons, des fantômes et des héros. Alors les soirs de pleine lune ou d'orage, si vous voyez des étoiles filantes, des éclairs sur le parc c'est que les enfants de Saint Maurice ont laissé ouverte la boîte de leurs rêves.

Florian : « Voler comme Mary Poppins ». **Paul** « Etre Merlin l'enchanteur ». **Rayan** « Un dragon volant cracheur de feu ». **Chloé** « Une princesse avec du vernis rose ».

Elyna « l'enfant de la reine ». **Mélissa** « un ange ». **Sofia et Lou** « Galoper sur le dos d'une licorne ». **Océane** « La vache qui rit ». **Adil** « Un sorcier tout puissant ». **Sabrina** « Voler comme la fée Clochette ». **Loan** « Harry Potter pour pulvériser Voldemort ».



Une princesse avec du vernis rose.



on s'installe avec un copain

Comme chaque année, à l'initiative de la commission sociale et du C.C.A.S, une vente de brioches sera proposée aux Mauriciens

le samedi 8 octobre 2011 de 9h00 à 12h00.

Les bénévoles seront présents sur trois points de vente :
- Le long de la Route de Genève, vers « le Monde de la Presse »,
- Devant la Poste, au pied du Bt « Arc-en-Ciel » aux Folliets
- Au marché, parking de l'école maternelle.

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'ADAPEI de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

LA ROSERAIE : RENTRÉE 2011 SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOLOGIE

Souhaitant s'engager pleinement dans l'effort citoyen en matière de recyclage et de protection de la nature, la Roseraie organise pour ses résidents et son personnel une action de sensibilisation au tri sélectif.

Animée par Mlle Pangon, ambassadrice du tri auprès de la CCMP, la première session de formation s'est déroulée ce jeudi 8 septembre. Il s'agissait dans un premier temps de présenter les enjeux du tri et de rappeler à chacun les gestes simples qui permettent d'optimiser la collecte des déchets et d'éviter les erreurs courantes.

Cette animation s'est orchestrée autour des deux axes majeurs que sont la sensibilisation aux problèmes de pollution et la prise de conscience de l'intérêt du recyclage. Un grand nombre de résidents sont venus assister à cette première rencontre, signe que nos aînés se sentent eux aussi concernés par ce thème d'actualité. Une seconde intervention est prévue le 22 septembre prochain. Chacun aura alors pu mettre en application les conseils prodigués en début de mois et pourra venir tester ses connaissances autour de jeux et d'ateliers ludiques.



Pour son édition 2011, le repas de rue de la Paroche avait demandé du soleil (c'était le cas !), une bonne ambiance (il y avait beaucoup de bonne humeur), un concours de pétanque endiablé (que de rires !!). On se dit tous à l'an prochain.

COMMISSION CULTURE
Commission de l'Emploi

Café théâtre

Zappe ta télé!

 TITOU Vendredi 18 Novembre « Tout dans l'plexus »	 Grèce Iannucci Vendredi 20 Janvier « Sans demi-mesure »	 Mauricio Motta Vendredi 3 Mars « Mauz ditte Muzz melle »	 Les Contes de la nuit Vendredi 27 Avril « Les Contes de la nuit »
--	---	--	---

Centre Marcel Cochet 04.78.55.13.90 1 av Foch P.A.F 12€ boisson comprise cdcochet@free.fr **20h30**

LE CENTRE JACQUES BREL



Le centre Jacques Brel a ouvert ses portes le 15 juin 2011. Melle Tatiana Muraccioli, coordinatrice du site, et Gwennaelle Chevalier, animatrice du réseau, vous accueillent chaque jour du mardi au vendredi de 14 h à 19 h. Deux services sont mis à la disposition des habitants.

- Un réseau 13/18 ans. Un lieu dédié aux ados avec leur propre salle et proposant des activités ludiques, suivant un programme que vous pouvez vous procurer au centre Jacques Brel ou auprès de Gwennaelle. Les horaires d'ouvertures : Les mercredis, vendredi, samedis : 14h-17h ou 17h-21h / Vacances scolaires : 10h-17h ou 17h-23h pour les activités suivant programme, les mardis et jeudis de 17h15 à 19h15 pour l'aide aux devoirs. Coordonnées : reseau13-18stmbeynost@hotmail.fr 06 32 65 11 99

Cet été le réseau a accueilli 30 jeunes sur la période de juillet et août pour des activités ludiques : luge d'été, baignade, bowling, cinéma ect... et 17 autres jeunes sont partis en camps à Chambod pour des activités nautiques au mois de juillet et août : planche à voile baignade, canoë, ect...

- La maison des associations : un lieu dynamique et convivial dédié aux associations de la commune. Plusieurs services sont proposés : un service de boîte aux lettres, la location de salles, une aide administrative et juridique ainsi qu'un soutien aux développements de projets. Melle Tatiana Muraccioli est à votre écoute du Mardi au Vendredi de 14h à 19h et le samedi sur rendez vous.

Coordonnées : Tatiana.muraccioli@sauvegarde01.fr 06 87 44 48 59

LA CANTINE EN 4 CLICS

